

FRAIS DE VISA

(le 1^{er} avril 2022 — le 31 mars 2023)

1	VISA D'ENTREE SIMPLE	15 000 FCFA
2	VISA D'ENTREE MULTIPLE	30 000 FCFA
3	VISA DE TRANSIT	4 000 FCFA
4	VISA D'ENTREE SIMPLE (INDIEN)	4 000 FCFA
5	VISA D'ENTREE MULTIPLE (INDIEN)	4 000 FCFA
6	VISA DE TRANSIT (INDIEN)	1 000 FCFA

※Il est possible que les frais de visa changent à partir du 1er avril 2023. Cependant, pour une demande allant jusqu'au 31 mars 2023, les frais de visa dans la liste ci-dessus pourraient s'appliquer même si elle a été reçue après le 1er avril 2023.

*En ce qui concerne les autres frais, veuillez contacter le Service Consulaire.

1^{er} avril 2022
Ambassade du Japon au Benin